

COMPTE RENDU ET PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ECHEBRUNE DU 15 AVRIL 2021 A 19H30

Convocation du 9 avril 2021

Présents : M. Lavalette Christian, M. Boutet Christophe, Mme Dubroca Magalie, Mme Guéry Marie-Paule, M. Richard Quentin, M. Lhéritaud Aymeric, Mme Guigné Ghyslaine, Mme Jacobs Karine, Mme Cornell Barbara, M. Chasseriaud Éric, M. Baudrit Jean-Yves.

Absent :

Pouvoir :

Secrétaire : M. Quentin Richard.

Ordre du jour :

- Vote du taux des taxes 2021.
- Programme voirie 2021.
- Convention de servitude impasse du midi.
- Démission de l'agent technique.
- Inventaire des conteneurs.
- Interdiction poids lourds rue de la Croix (entre Rouchave et limite Coulonges).
- Projet implantation relai téléphonique – avis.
- Demande de permis de construire à Usson – avis.
- Point sur les dossiers en cours.
- Développement de la fibre.
- Projet traversée de Figers.
- Elections départementales et régionales – information.
- Convention cadre service remplacement du Centre de Gestion.
- Questions diverses.

Vote du taux des taxes 2021.

Le Conseil Municipal décide le maintien des taux 2020.

Programme voirie 2021.

Monsieur Christophe Boutet informe que la commission voirie s'est réunie et a fait les choix du programme de travaux 2021. Un rendez-vous sera pris avec le Syndicat de la Voirie pour programmer et valider les travaux. Une demande de réalisation de PATA (Point à temps automatique) sera faite auprès du Syndicat de la Voirie. Une réflexion est aussi menée pour la pose de radars pédagogiques.

Convention de servitude.

Monsieur Michel Bardin sollicite la commune pour réaliser une tranchée pour l'enfouissement d'une canalisation d'eau pluviale. Il est nécessaire de conclure une convention de servitude.

Le Conseil Municipal accepte la demande Monsieur Michel Bardin.

Démission de l'agent technique.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Nicolas Marchais a été recruté par une entreprise privée et a sollicité une demande de disponibilité.

Inventaire des conteneurs.

Le service des déchets de la Communauté de Communes a demandé de faire le point sur le nombre de bacs par emplacement et leur remplissage suite à l'extension du tri des bacs jaune. Il s'avère qu'un léger réajustement est nécessaire avec un bac jaune supplémentaire à Rouchave et rue de la Cigogne.

Interdiction poids lourds rue de la Croix (entre Rouchave et limite Coulonges).

Une interdiction aux plus de 3t500 est nécessaire rue de la Croix (entre Rouchave et limite Coulonges). Un arrêté sera pris et des panneaux seront posés.

Projet implantation relai téléphonique – avis.

Un projet d'antenne a été déposé par la société Hivory à Malabry, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a émis un avis défavorable, sur la base de l'avis des services des Bâtiments de France, car située à proximité d'un site classé (Tumulus de Malabry). Une autre demande a été déposée pour une pose dans les Bois de Meussac. Monsieur le Maire n'y est pas très favorable, il informe le Conseil Municipal qu'il va consulter les riverains impactés par le projet de l'antenne.

#### Demande de permis de construire à Usson – avis.

Monsieur Jordan Guément souhaite construire une cabane de pêche mais le terrain n'est pas en zone constructible.

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à ce projet.

#### Point sur les dossiers en cours.

- Projet construction atelier communal.

Monsieur Christophe Boutet informe le Conseil Municipal qu'un avant-projet sommaire de l'atelier communal avec des agrandissements possibles (toilettes publiques, aire de camping-car), va être réalisé en juin avec un dépôt de permis de construire mi-mai. Le début des travaux est prévu en octobre.

- Eglise.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les fouilles archéologiques pourraient se faire de mi-mai jusqu'à fin juin.

Le dossier de demande de subvention des abords de l'église n'est pas éligible à la DETR. Monsieur le Maire a sollicité l'Etat dans le cadre du plan de relance pour une demande de subvention.

Une rencontre est prévue avec l'équipe patrimoine de la CDCHS pour la restauration du mur de l'ancien cimetière.

- Cache conteneurs.

Un devis va être demandé pour le montage des cache-conteneurs.

- Logements communaux.

Un rendez-vous va être proposé aux locataires pour évoquer la finition des travaux. Il sera demandé à l'agent d'entretien de fixer le chéneau de la maison du fond et de poser des grilles anti-oiseaux.

Un autre devis sera demandé pour la plantation de la pelouse. Il sera nécessaire de poser des volets roulants pour la cuisine des 2 logements car des volets battants ne pourront pas être fermés avec des fenêtres occillo battant.

- Fibre.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune d'Echebrune sera couverte par la fibre fin octobre. Un piquetage sera effectué prochainement, puis des poteaux seront changés ou d'autres poteaux seront implantés.

#### Projet traversée de Figers.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que deux projets sont proposés par le département pour le projet de traversée de Figers :

-Aménagement" global" pour un montant prévisionnel d'environ 240 000 € HT :

- Transformation du hameau en agglomération,
- Linéaire aménagé d'environ 400m,
- Part communale estimée à environ 60 000 € HT,

- Cet aménagement ne pourra être réalisé qu'après enfouissement des réseaux (demande à faire par la municipalité au SDEER).

Aménagements "restreints" pour un montant total d'environ 100 000 € HT :

- Transformation du hameau en agglomération,
- Linéaire aménagé d'environ 150 m, décomposé comme suit :
  - Ilot central en entrée d'agglomération nécessitant l'acquisition de 100m<sup>2</sup> de terrain.
  - Création d'un plateau surélevé central,
  - Part communale estimée à environ 25 000 € HT.

Le Conseil Municipal choisit l'aménagement « global »

Elections départementales et régionales – information.

Les élections départementales et régionales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021.

Convention cadre service remplacement du Centre de Gestion.

Le service remplacement du centre de Gestion a envoyé une convention-cadre qui définit les modalités d'adhésion et de mise à disposition des agents de remplacement du Centre de Gestion 17.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Questions diverses.

Un artisan est intéressé par la location de l'ancienne salle des fêtes pour y faire du stockage.

Le Conseil Municipal décide de louer le local 200€ par mois, une convention de location en l'état sera établie.

Il est décidé de verser une subvention de 100€ pour les bleuets de France.

Monsieur Croué a informé Monsieur le Maire qu'il avait un projet de boulangerie de produits bio.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 26 mai 2021.

Fin de réunion 21h25.

Le Maire,

Christian Lavalette.